

Les opérateurs chinois mutualisent leurs réseaux sur la 4G

Face aux investissements énormes qu'imposent la construction des réseaux mobiles, la mutualisation des infrastructures s'inscrit comme un moyen de réduire les coûts. En France, SFR et Bouygues Telecom l'ont bien compris qui ont signé, en début d'année, [un accord de partenariat](#) en ce sens. C'est aussi la **stratégie suivie par les trois principaux opérateurs chinois**.

Mutualisation des stations de base

China Mobile, China Unicom et China Telecom ont annoncé, le 11 juillet dernier, la création de **China Communications Facilities Services Corporation Limited (CCFS)**, une coentreprise chargée de « *développer les infrastructures de stations de base* ». Autrement dit, les pylônes (et autres points haut), les antennes mobiles et les équipements en leur pieds chargé de traiter et transférer le signal radio vers les cœurs de réseaux respectifs des trois opérateurs. Ou comment construire un seul réseau au lieu de trois pour le même service.

China Communications Facilities Services se chargera principalement du **déploiement du réseau mobile sur l'ensemble du territoire, de son exploitation et sa maintenance**. Si l'initiative se concentrera a priori sur les nouvelles générations de réseau mobiles (4G), les protagonistes ne s'interdisent pas de mettre en communs les technologies précédentes (3G, 2G) bien que tout reste à préciser. « *Les signataires sont à un stade préliminaire en regard des injections potentielles de certains actifs dans télécommunications en China Communications Facilities Services* », indique China Mobile dans son communiqué.

Des économies d'échelles et environnementales

Ce dernier s'inscrit comme le premier acteur du marché chinois des télécoms avec environ **800 millions d'abonnés**. China Mobile détiendra 40% des 10 milliards de yuan (près de 1,2 milliard d'euros) du capital de la *joint-venture* devant China Unicom (30,1%) et China Telecom (29,9%).

L'opération vise donc à réaliser des économies d'échelle que la banque Morgan Stanley estime à 15% des investissements en infrastructure des opérateurs habituellement, rapporte *Les Echos*. La mutualisation permettra aussi « *d'optimiser l'efficacité des investissements dans toute l'industrie, de promouvoir le partage des ressources des infrastructures, d'atténuer la difficulté du choix des sites pour les tours de télécommunications, de renforcer la capacité de croissance organique de la société grâce à l'utilisation efficace des ressources et de **promouvoir la conservation des ressources et la protection de l'environnement d'une manière systématique*** », poursuit le communiqué. Une initiative que la France, et d'autres pays, seraient bien inspirés de suivre.

crédit photo © kebox Fotolia.com

A lire aussi :

[L'accord de mutualisation SFR-Bouygues Telecom taclé par l'Arcep](#)